



Les grands titres:

- Mali : ouverture du procès sur la destruction de monuments historiques et religieux de Tombouctou à la CPI
- Syrie : l'ONU réclame une trêve humanitaire à Alep pour éviter une catastrophe
- Le comité régional de l'OMS pour l'Afrique adopte un nouveau programme de lutte contre le paludisme
- Yémen : plus de trois millions de personnes déplacées, selon le HCR et l'OIM
- Cisjordanie : de nombreuses communautés menacées de transfert forcé, selon le Coordonnateur humanitaire
- Rio : Ban Ki-moon félicite le Brésil pour la réussite des Jeux olympiques
- Turquie : l'ONU condamne un attentat meurtrier contre un mariage à Gaziantep
- Iraq : un rapport de l'ONU décrit les atrocités commises par Daech contre les Yézidis
- Haïti : des systèmes d'adduction d'eau pour améliorer la vie dans deux villages au sud du pays
- « Le financement pour prévenir le choléra est crucial pour avancer dans le développement de Haïti » - UNICEF

Mali : ouverture du procès sur la destruction de monuments historiques et religieux de Tombouctou à la CPI



la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, Ahmad Al Faqi Al Mahdi a plaidé coupable de crime de guerre pour la destruction de monuments historiques et religieux de Tombouctou, au Mali. Photo CPI

22 août - Le procès d'Ahmad Al Faqi Al Mahdi, accusé d'avoir détruit des mausolées dans la ville malienne de Tombouctou en 2012, s'est ouvert lundi devant la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, aux Pays-Bas. L'accusé a décidé de plaider coupable du crime de guerre dont il est accusé.

Il s'agit du premier procès international se concentrant sur la destruction de monuments historiques et religieux et la première affaire pour laquelle l'accusé reconnaît sa culpabilité.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est félicité de l'ouverture de ce procès contre Ahmad Al Faqi Al Mahdi, « un membre présumé d'Ansar Dine », un groupe armé djihadiste.

Ce procès « attire notre attention sur une tendance de plus en plus inquiétante à la destruction délibérée du patrimoine culturel dans les situations de conflit armé », a dit le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse. « Le Secrétaire général condamne tous les actes de ce type et demande à toutes les personnes concernées de garantir que les responsables rendent des comptes ».

L'ouverture du procès, le premier de la CPI concernant la situation au Mali, a débuté par la lecture d'un extrait de la charge à l'encontre de M. Al Mahdi.

« Diriger intentionnellement une attaque contre des monuments historiques et bâtiments consacrés à la religion constitue un



crime de guerre, dûment réprimé par le Statut de Rome. Ce sont des crimes graves qui doivent être portés entre les mains de la justice », a déclaré la Procureure de la CPI, Fatou Bensouda, devant le président et les juges de la cour à l'ouverture du procès.

« Ce qu'il y a de gravissime dans ce crime, c'est qu'il s'agit d'une atteinte profonde à l'identité, à la mémoire et par là-même, au futur de populations entières », a-t-elle souligné. « Il s'agit d'un crime contre ce qui fait la richesse même de collectivités complètes. Et par là-même, il s'agit d'un crime qui nous appauvrit tous et qui porte atteinte à des valeurs universelles qu'il nous incombe de protéger ».

M. Al Mahdi a confirmé aux juges qu'il comprenait l'accusation à son encontre et a ensuite reconnu sa culpabilité du crime de guerre consistant en la destruction alléguée de monuments à caractère historique et religieux. L'Accusation a ensuite commencé la présentation de son affaire, qui devrait durer deux jours.

Une fois que la Procureure aura conclu sa présentation, le Représentant légal des victimes ainsi que la défense présenteront leurs remarques. De plus, les juges ont décidé que la Défense pourrait demander l'introduction de dépositions ultérieures par écrit de deux témoins de la Défense, en lien avec la peine éventuelle. Les juges commenceront ensuite leurs délibérations et prononceront en temps voulu une décision sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé et la peine éventuelle.

Syrie : l'ONU réclame une trêve humanitaire à Alep pour éviter une catastrophe



Le chef de l'humanitaire de l'ONU, Stephen O'Brien, devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Manuel Elias

22 août - A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Syrie, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, a réclaté une nouvelle fois lundi l'instauration d'une trêve humanitaire de 48 heures dans la ville syrienne d'Alep afin de venir en aide aux 275.000 personnes privées de toute aide.

« J'appelle la Fédération de Russie et les États-Unis à parvenir rapidement à un accord sur les garanties sécuritaires et les modalités opérationnelles pour un cessez-le-feu à Alep et ailleurs », a déclaré M. O'Brien, qui a jugé qu'une telle pause était nécessaire pour éviter une catastrophe sans précédent dans cette ville devenue le « sommet de l'horreur »,

précisant que l'ONU pourrait acheminer de l'aide « dans les 48 à 72 prochaines heures » dès que le feu vert aura été donné.

Le Secrétaire général adjoint a indiqué que les souffrances du peuple syrien étaient la réalité de ce qui est en jeu au sein de ce Conseil, et non pas les considérations politiciennes, les postures et les jeux de pouvoir. « La seule chose dont nous avons besoin, c'est que les armes se taisent », a déclaré M. O'Brien soulignant que la trêve demandée n'était pas une tactique de négociation mais le moyen permettant aux camions de l'ONU de faire le voyage périlleux à Alep.

Le Coordonnateur des secours d'urgence a salué l'annonce de la Fédération de Russie du 18 août sur son soutien à une trêve de 48 heures et a estimé qu'une durée inférieure ne permettrait pas de répondre à l'ampleur des besoins.

« L'ONU doit être chef de file des efforts humanitaires pour assister tous ceux qui sont dans le besoin », a affirmé M. O'Brien précisant que l'ONU était prête à dépêcher 50 camions d'aide humanitaire depuis l'ouest vers l'est de la ville dès que les garanties sécuritaires nécessaires auront été reçues.

L'ONU est engagée dans une véritable course contre la montre à Alep, a-t-il affirmé, regrettant que pas un seul camion inter-agences ne se soit mis en route en août. Se disant très en colère devant la situation en Syrie, M. O'Brien a appelé les membres du Conseil à mettre leurs différences de côté afin de mettre un terme à cette « honte humanitaire, une fois pour toutes ».

Le comité régional de l'OMS pour l'Afrique adopte un nouveau programme de lutte contre le paludisme



Les moustiquaires imprégnées d'insecticide sont un moyen efficace pour lutter contre le paludisme. Photo UNICEF/Adenike Ademuyiwa

22 août - Les 47 Etats membres du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique ont adopté ce weekend un nouveau programme de lutte contre le paludisme, comprenant un certain nombre de mesures à mettre en œuvre pour débarrasser le continent de cette maladie.

« Le paludisme n'est plus la principale cause de décès chez les enfants en Afrique subsaharienne », explique la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti. « Nous avons fait des progrès substantiels dans la lutte contre le paludisme dans notre région. Depuis 2000, les taux de mortalité dû au paludisme ont chuté de 66%, se traduisant par 6,2 millions de vies sauvées, la grande majorité d'entre elles étant des enfants ».

Entre 2000 et 2015, le nombre de cas de paludisme et de décès dans la Région africaine a diminué de 42% et 66%, respectivement. Cependant, en dépit des progrès importants réalisés, le paludisme continue d'être un problème majeur de santé et de développement dans la région.

À l'échelle mondiale, l'Afrique est la plus touchée, avec environ 190 millions de cas (89% du total mondial) et 400.000 décès (91% du total mondial) rien qu'en 2015. En outre, plus de 800 millions de personnes dans cette région sont encore menacées par le paludisme.

« En 2015, deux foyers sur trois en Afrique disposaient de leur propre moustiquaire imprégnée d'insecticide, contre seulement 2% en 2000 », explique la Directrice régionale. « De plus en plus d'enfants arrivent à dormir sous une moustiquaire, et nous devons continuer à investir dans le changement de comportements des gens ».

En outre, de plus en plus de gens suspectés d'avoir le paludisme se font tester avant de recevoir un traitement. En 2014, 65% des cas suspects de paludisme ont été testés avant traitement contre 41% en 2010.

Certains des principaux défis dans la lutte contre le paludisme comprennent les lacunes dans l'accès aux méthodes de prévention disponibles, le nombre limité d'interventions disponibles et une résistance croissante aux médicaments et aux insecticides.

En outre, la faiblesse des systèmes de santé présentent un risque très élevé pour le contrôle du paludisme et son élimination. Au cours de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014, les gains obtenus dans la lutte contre le paludisme ont été perdus dans les pays gravement touchés, le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée.

Selon l'OMS, sur la base d'une population risquant de contracter le paludisme estimée à environ 830 millions de personnes, environ 66 milliards de dollars seront nécessaires pour éliminer la maladie du continent africain d'ici 2030.

Yémen : plus de trois millions de personnes déplacées, selon le HCR et l'OIM



Un site accueillant des déplacés à Khamer, dans le gouvernorat d'Amran, au Yémen. Photo OCHA/Philippe Kropf

22 août - Le conflit au Yémen a entraîné le déplacement de plus de 3,15 millions de personnes, selon un nouveau rapport conjoint du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Sur ce chiffre de 3 millions, 2,2 millions de personnes sont toujours déplacées à travers le pays et près de 950.000 sont rentrées chez elles.

« La crise oblige de plus en plus de personnes à quitter leur foyer en quête de sécurité », a déclaré vendredi, la Représentante adjointe du HCR au Yémen, Ita Schuette, dans un communiqué de presse.

Selon le communiqué, les déplacements à travers le Yémen ont connu une augmentation d'environ 7% depuis avril, avec 152.009 personnes fuyant les violences au cours de cette période en raison de l'escalade du conflit et de l'aggravation des conditions humanitaires.

Le rapport préparé par le Groupe de travail sur les mouvements de populations, un groupe de travail technique dirigé par le HCR et l'OIM dans le cadre de la réponse humanitaire à la crise au Yémen, indique également qu'un nombre important de personnes déplacées tentent de rentrer chez elles. Cependant, l'étude précise que ces mouvements sont restés fluides et corrélés à des moments d'accalmies ou de perceptions d'amélioration de la situation dans le conflit.

« Les déplacés internes de retour chez eux sont toujours considérés comme faisant partie du cycle de déplacement aussi longtemps qu'ils n'auront pas atteint une réintégration durable et que leurs besoins restent élevés, comme cela est également le cas pour la communauté qui les accueille », a déclaré le chef de mission de l'OIM au Yémen, Laurent De Boeck.

Selon le communiqué conjoint du HCR et de l'OIM, le déplacement prolongé aurait une incidence défavorable sur les communautés d'accueil des populations déracinées, augmentant sensiblement les pressions sur des ressources déjà limitées. La majorité des personnes déplacées, environ 62% d'entre elles, sont hébergées par leur famille et des amis tandis que d'autres utilisent des abris inadaptés. La nourriture, le logement et l'eau potable restent les principaux défis que rencontrent les personnes déplacées.

Selon les chiffres de cette étude, la durée moyenne du temps que les gens passent loin de leurs foyers a également augmenté alors que le conflit se poursuit. La plupart des personnes déracinées, quelque 89%, sont déplacées depuis plus de dix mois.

Le rapport inclut également des données sur les déplacements dus aux catastrophes naturelles. A l'heure actuelle, 24.744 personnes sont toujours déplacées en raison de cyclones et d'inondations. En cumulant les causes de conflits et de catastrophes naturelles, 8% de la population du Yémen est actuellement déplacée.

Cisjordanie : de nombreuses communautés menacées de transfert forcé, selon le Coordonnateur humanitaire



maison d'une famille palestinienne en Cisjordanie démolie par les autorités israéliennes le 4 juillet 2016. Photo UNRWA

22 août - Le Coordonnateur des Nations Unies pour l'aide humanitaire et les activités de développement dans les Territoires palestiniens occupés, Robert Piper, a averti lundi que de nombreuses communautés palestiniennes en Cisjordanie occupée sont confrontées à un risque accru de transfert forcé.

Dans un communiqué de presse publié à l'issue d'une visite dans la communauté palestinienne d'Abu Nuwar dans le gouvernorat de Jérusalem, M. Piper a déclaré que les autorités israéliennes ont déplacé la semaine dernière 64 Palestiniens, dont 24 enfants, après avoir démoli 29 structures sur huit sites.

Depuis le 1er août, les forces de sécurité israéliennes ont détruit ou confisqué un total de 85 structures civiles dans 28 communautés de Cisjordanie, déplaçant 129 Palestiniens et affectant les moyens de subsistance d'au moins 2.100 autres, a-t-il précisé.

Le Coordonnateur humanitaire a précisé que parmi les 85 structures récemment détruites ou confisquées, une partie avait été fournie par des donateurs dans le cadre d'une assistance d'urgence suite à de précédentes démolitions de maisons, d'abris pour animaux, de latrines, d'un centre communautaire et d'un réseau d'eau potable, ce dernier soutenu par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

M. Piper s'est dit préoccupé pour la communauté de Susya dans le sud de la Cisjordanie, où plus de 170 structures civiles sont menacées de démolition et où les autorités israéliennes ont brusquement terminé les négociations avec les représentants de cette communauté le mois dernier.

Selon le Coordonnateur humanitaire, il y a eu une forte augmentation des démolitions et confiscations en Cisjordanie cette année avec 786 structures palestiniennes démolies jusqu'à présent. Ces démolitions ont cumulativement déplacées 1.197 personnes, dont 558 enfants. Plus de 200 structures démolies avaient été fournies dans le cadre d'une aide humanitaire.

Robert Piper a rappelé à Israël que, en tant que puissance occupante, le droit international l'oblige à garantir le respect des besoins fondamentaux des Palestiniens et les conditions nécessaires à leur développement.

Au cours du weekend, le Coordonnateur humanitaire s'est par ailleurs déclaré profondément préoccupé par les informations parues dans la presse faisant état de la détérioration de l'état de santé du détenu palestinien Bilal Kayed.

M. Kayed, qui a été mis dans une détention administrative le jour de sa sortie prévue à l'issue d'une peine de prison de 14,5 ans, est en grève de la faim depuis 69 jours pour protester contre sa détention sans inculpation, ni jugement.

Six autres détenus, dont le journaliste Omar Nazzal, sont aussi en grève de la faim pour protester contre leur détention administrative et leur isolement prolongé. Cent autres prisonniers palestiniens dans les prisons à travers Israël sont aussi en grève de la faim pour montrer leur solidarité.

M. Piper a rappelé que tous les détenus administratifs - palestiniens ou israéliens - devraient être inculpés ou libérés sans délai.

Rio : Ban Ki-moon félicite le Brésil pour la réussite des Jeux olympiques



Le Secrétaire général Ban Ki-moon (centre) rencontre l'équipe olympique de réfugiés au village olympique au Brésil. Photo: OSSG

22 août - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a félicité lundi le Brésil, la ville de Rio de Janeiro, le peuple brésilien, le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Rio 2016 et le Comité international olympique (CIO) pour le succès des Jeux Olympiques de Rio, qui viennent de s'achever.

« Après avoir eu le plaisir et l'honneur plus tôt ce mois-ci d'assister à la cérémonie d'ouverture, de participer au relais de la flamme olympique, de visiter le village olympique, de rencontrer l'équipe olympique des réfugiés et d'assister à certains des événements, le Secrétaire général a profondément apprécié l'hospitalité, la diversité et la capacité du peuple brésilien et du monde du sport affichées aux premiers Jeux olympiques se déroulant en Amérique latine », a dit son porte-parole, dans une déclaration de presse.

Le Secrétaire général s'est félicité de ce succès historique et a encouragé toutes les parties prenantes à s'appuyer sur l'impact des Jeux en matière de développement durable.

Parallèlement, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a souligné que la participation de dix athlètes réfugiés aux Jeux olympiques de cette année a changé la perception du monde envers les 65 millions de personnes qui ont été forcées de fuir leurs domiciles.

Selon la Haut-Commissaire adjointe, Kelly Clements, cette équipe a capté l'attention du monde et pendant une courte période, a changé le discours sur les réfugiés. Ces athlètes ont été une source d'inspiration pour nous et nous encourageant à faire plus pour la paix et pour aider ceux qui sont dans le besoin.

Mme Clements a ajouté que des réfugiés participeront également aux Jeux paralympiques de Rio en septembre.

Turquie : l'ONU condamne un attentat meurtrier contre un mariage à Gaziantep



Une rue animée d'Istanbul, en Turquie. Photo Banque mondiale/Simone D. McCourtie

21 août - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné dimanche une attaque terroriste qui a visé une cérémonie de mariage dans la ville de Gaziantep, en Turquie.

Cet attentat, qui aurait été perpétré par un kamikaze, a tué samedi au moins 50 personnes et fait des dizaines blessés, a précisé le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse.

Ban Ki-moon a exprimé sa profonde sympathie et présenté ses condoléances aux familles des victimes et au gouvernement et au peuple de Turquie. Il a souhaité un prompt rétablissement aux personnes blessées.

“Le Secrétaire général espère que les auteurs de cet acte seront rapidement identifiés et traduits en justice. Il souligne à nouveau la nécessité d'intensifier les efforts régionaux et internationaux pour prévenir et combattre le terrorisme et l'extrémisme violent”, a dit son porte-parole.

Iraq : un rapport de l'ONU décrit les atrocités commises par Daech contre les Yézidis



Une fille yézidie pose pour une photo. Les Yézidis sont une minorité ethnique en Iraq et comptent parmi les plus vulnérables des millions de personnes touchées par le conflit dans ce pays. Photo : UNICEF Iraq / Wathiq Khuzai

22 août - Un nouveau rapport des Nations Unies décrit les atrocités systématiques commises par le groupe terroriste Daech contre la minorité religieuse des Yézidis et d'autres minorités ethniques et religieuses en Iraq.

Le rapport, publié en fin de semaine dernière, a été rédigé par la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et contient les témoignages de Yézidis qui ont survécu à l'attaque de Sinjar, en Iraq, en août 2014.

Des femmes interrogées par l'ONU ont déclaré qu'elles ont été vendues plusieurs fois et que leurs jeunes bébés ont été arrachés de leurs bras.

Une femme a raconté comment elle a été vendue à un Syrien âgé de 26 ans membre de Daech qui l'a violée régulièrement pendant au moins 15 jours, menaçant de tuer ses filles si elle ne se soumettait pas.

Une autre femme a été achetée et vendue à six hommes successifs. Elle a réussi à sauver sa fille de sept ans des mains d'un homme qui a essayé de l'enlever. Elle a essayé de la protéger en coupant les cheveux et les cils de son enfant et en lui disant de faire semblant de souffrir de maladie mentale. Malgré ses efforts, un membre de Daech a essayé de violer sa fille. Le désespoir l'a conduit à tenter de tuer sa fille et de se suicider, mais finalement, elle s'est enfuie avec l'aide d'un passeur.

Selon le chef de la MANUI, Jan Kubis, près de 3.500 femmes et enfants, principalement de la communauté yézidie, restent en captivité.

« Deux ans après la chute de Ninive, la communauté yézidie continue d'être visée par Daech. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été tués, sont portés disparus, ou restent en captivité où ils sont soumis à des abus sexuels et physiques indicibles », a déclaré M. Kubis. « Face à une telle preuve, il est d'une importance capitale que les auteurs de ces actes odieux rendent des comptes ».

De son côté, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Zeid Ra'ad Al Hussein, a déclaré que les témoignages dans le rapport doivent rappeler à tous les membres de la communauté internationale qu'il ne faut épargner « aucun effort pour assurer que les responsables de ces crimes terribles rendent des comptes » et envoyer un message clair selon lequel « personne ne peut les perpétrer en toute impunité ».

« Les expériences racontées par les survivants et documentées dans ce rapport révèlent des actes de barbarie et de cruauté d'une ampleur inimaginable », a dit M. Zeid.

Le rapport rappelle que les crimes commis par Daech en Iraq peuvent constituer des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et même de génocide. Il estime que des mesures doivent être prises par le gouvernement d'Iraq et la communauté internationale pour mettre fin aux violations des droits humains perpétrées par Daech et pour libérer en toute sécurité ces civils.

« Un soutien psycho-social et médical est nécessaire de toute urgence, notamment pour les victimes de violences sexuelles et d'esclavage sexuel. Par ailleurs, tout doit être fait pour permettre aux Yézidis et autres communautés déplacées de retourner dans leur région d'origine dans des conditions dignes et sûres », a ajouté le rapport.

Haïti : des systèmes d'adduction d'eau pour améliorer la vie dans deux villages au sud du pays



Dans le cadre des efforts conjoints de l'ONU et du gouvernement d'Haïti pour lutter contre le choléra, des systèmes de filtration de l'eau sont distribués à Cité Soleil, à Port-au-Prince. Photo : ONU / MINUSTAH / Logan Abassi

22 août - Pour lutter contre le choléra et les autres maladies hydriques et améliorer les conditions de vie de la population, deux projets d'eau potable ont été récemment inaugurés à Fonds des Nègres et à Torbeck, deux villages au sud d'Haïti.

Vendredi, prenant note de la décision d'une cour d'appel américaine confirmant l'immunité de l'ONU face aux poursuites judiciaires au nom des victimes du choléra en Haïti, le Secrétaire général de l'Organisation, Ban Ki-moon, a déclaré que l'ONU avait une responsabilité morale d'aider ce pays à surmonter l'épidémie.

Le projet d'adduction et d'alimentation en eau potable à Fonds des Nègres a été financé par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) à hauteur d'environ 75.000 dollars. Le projet d'extension d'adduction en eau potable de Torbeck a été également financé par la mission onusienne pour un montant d'environ 28.000 dollars.

A Pont Roche, dans la commune de Fonds des Nègres, l'eau n'est pas rare. Cependant, toute la population ne peut y avoir accès convenablement à cause des distances à parcourir, souligne la MINUSTAH. Ces difficultés augmentent le risque de propagation du choléra et des autres maladies hydriques.

Les nouvelles installations ont permis une grande amélioration des conditions de vie des habitants de la commune.

« Avant ces travaux, c'était très dur pour nous car, nous habitons sur les hauteurs, en dehors de la ville. Et, pour amener de l'eau à la maison, nos enfants étaient contraints de traverser les grandes artères de la ville, ce qui représentait un grand danger. Maintenant, c'est beaucoup mieux », déclare une habitante, Enette Lambré Elasmé, dans un entretien avec la MINUSTAH.

Dans le cadre du projet ont été construit la boîte de captage, un réservoir de 80 mètres cube, 13 kiosques de distribution et la ligne d'adduction et d'alimentation.

A Torbeck, les localités de Saint-Félix et Carrefour Gauvin sont privées d'eau depuis la grande sécheresse de l'année dernière. La situation s'est aggravée à cause du tarissement de deux sources qui alimentaient ces zones, entraînant ainsi le l'assèchement des puits.

« Avant [ces travaux], nous avons beaucoup de difficultés pour nous approvisionner en eau, surtout en période de sécheresse. Nous allions à la rivière pour puiser de l'eau qu'il fallait traiter avant de l'utiliser. De plus, les puits étaient secs. Ce projet sauve la vie des populations qui ont moins de difficultés pour se fournir en eau potable pour boire et pour cuisiner. C'est une source de vie pour nous », explique le Pasteur Trésilot Vilio, un résident de Saint Félix.

Pour Porcénat Jean Saint H Julien, membre du conseil d'administration de la 2e section communale de Torbeck, le projet d'eau potable va contribuer à améliorer les conditions de vie de la population, mais aussi aider à réduire le risque de contamination par le choléra et les maladies liées à l'eau et améliorer la santé des enfants.

« La zone souffre beaucoup des problèmes d'accès à l'eau. En plus, le cholera a touché durement la région, les enfants souffraient de diarrhées graves. Ce système va grandement améliorer les conditions de vies de la population locale », dit-il.

« Le financement pour prévenir le choléra est crucial pour avancer dans le développement de Haïti » - UNICEF



Marc Vincent, Représentant de l'UNICEF en Haïti.
Photo : Oldy Auguste

22 août - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a déclaré que l'ONU avait une responsabilité morale d'aider Haïti à surmonter l'épidémie de choléra et à construire des systèmes d'eau, d'assainissement et de santé solides.

« L'Organisation des Nations Unies a l'intention d'intensifier son appui pour réduire, et au final mettre fin à la transmission du choléra, pour améliorer l'accès aux soins et aux traitements et pour résoudre les problèmes à long terme des systèmes d'eau, d'assainissement et de santé en Haïti », a dit le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse publiée le 19 août.

Malgré des appels répétés, ces efforts ne bénéficient pas de financements suffisants et le Secrétaire général a exhorté les États membres à démontrer leur solidarité avec le peuple d'Haïti en augmentant leurs contributions pour éliminer le choléra et fournir une assistance aux personnes touchées.

Le Centre d'actualités de l'ONU a récemment eu un entretien avec le Représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Haïti, Marc Vincent, sur les actions menées sur le terrain.

Centre d'actualités de l'ONU: Quels progrès ont été réalisés dans la lutte contre le choléra en Haïti?

Marc Vincent : En termes de progrès, je pense que nous avons parcouru un long chemin mais il y a encore un long chemin à parcourir. En ce qui concerne l'UNICEF, nous sommes actifs dans environ 120 communautés et quelques 20.000 personnes dans le pays ont la possibilité de vivre maintenant dans un environnement sans défécation en plein air. En ce qui concerne les mesures de réaction rapide au choléra ici, je pense que les mécanismes mis en place ont très bien réussi à contrôler la maladie et l'ont fait passer d'un pic de 350.000 cas suspects en 2011 à 36.000 l'an dernier.

Ainsi, lorsque vous visitez trois des 16 collectivités prioritaires dans le sud-est du pays et que vous voyez combien les gens sont fiers d'avoir leurs propres toilettes, de les avoir construits eux-mêmes, et de protéger leurs familles et leurs enfants. Quand vous voyez cette fierté, cela vous donne de l'espoir. Au niveau personnel, c'est l'expérience la plus enrichissante.

Mais ce que nous voudrions faire c'est éliminer complètement le choléra. Cela signifie que nous devons continuer à travailler sur les mécanismes de réponse rapide et que nous devons nous assurer que l'accès à long terme à l'assainissement et à l'eau couvre finalement tout le pays. Mais la campagne nationale d'assainissement est un programme de développement et il faudra du temps pour changer les comportements et assurer un accès universel. Aussi, dans l'intervalle, nous avons vraiment besoin de maintenir les mécanismes de réponse rapide en place.

Centre d'actualités de l'ONU : Quelles approches l'ONU a-t-elle adoptées pour lutter contre la maladie?

Marc Vincent : Nous avons adopté des approches fondées sur le court terme, le moyen terme et le long terme. L'approche à court terme est en grande partie une réponse de crise, consistant à soutenir un système de réponse et d'alerte rapide au niveau communautaire. Quand un cas de choléra est identifié, une alerte est envoyée et une équipe d'intervention rapide se rend dans la famille affectée et met en place un « cordon sanitaire » pour décontaminer l'endroit, chlorer l'eau et donner des conseils à la famille sur les mesures de prévention nécessaires, et aussi pour distribuer des comprimés de chloration et des sels de réhydratation. Ceci est lié à d'autres éléments de la réponse rapide, comme la coordination entre les partenaires dans chaque département et l'analyse épidémiologique, afin de nous assurer que nous suivons la maladie.

La réponse à long terme est d'améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous les Haïtiens. À ce stade, 28% de la

population a accès à des installations sanitaires adéquates et 58% a accès à de l'eau potable. Nous essayons d'accroître l'accès à l'eau potable et de changer le comportement en termes de défécation en plein air, qui est l'une des principales sources de contamination du système d'adduction d'eau. Le bacille *Vibrio choléra* se transmet en effet par l'eau. Donc, si tout le monde a des toilettes et que nous pouvons éliminer la défécation en plein air, nous serons en voie de réduire la transmission du choléra dans le pays. La réponse à moyen terme est une combinaison d'efforts destinés à améliorer la chloration dans les zones urbaines et rurales et améliorer l'accès à l'eau. De plus, nous sommes en train de planifier une campagne de vaccination à un niveau plus important pour renforcer l'immunité de la population contre le bacille *Vibrio choléra*.

Centre d'actualités de l'ONU : Quelles sont les interventions dites WASH et pourquoi sont-elles importantes?

Marc Vincent : WASH est l'acronyme en anglais pour eau, assainissement et hygiène. Le choléra est l'une des nombreuses maladies d'origine hydrique. Les maladies d'origine hydrique, notamment la diarrhée, sont la deuxième cause majeure de mortalité chez les enfants en Haïti. Les actions WASH sont destinées à améliorer l'accès à l'eau potable et l'accès à des installations sanitaires, ainsi qu'à changer les comportements. Il faut du temps pour sensibiliser les gens aux risques de défécation en plein air.

Centre d'actualités de l'ONU : La campagne d'assainissement total a été lancée il y a quelque temps. Comment se passe-t-elle?

Marc Vincent : La campagne a été lancée par le Premier Ministre et le Secrétaire général Ban Ki-moon en 2014. Elle cible initialement 16 collectivités prioritaires, identifiées en fonction de la persistance du choléra. La campagne concerne l'accès à l'eau, la réhabilitation des réseaux d'eau et la chloration pour lutter contre la contamination. En même temps, nous aidons également les communautés à construire des toilettes et à réduire la contamination de l'eau par défécation en plein air.

Nous avons constaté qu'il est très important que ces communautés construisent elles-mêmes les toilettes, car elles sont plus susceptibles de continuer à les utiliser et de comprendre leur signification. Nous travaillons également avec les écoles pour améliorer l'accès aux systèmes d'eau et d'assainissement. Les enfants en Haïti sont les agents du changement. Lorsque nous parlons aux enfants dans les écoles et que nous leur expliquons les défis du choléra, ils rentrent chez eux et l'expliquent à leurs parents. Par conséquent, vous créez une plus grande prise de conscience. De plus, nous utilisons la communication pour changer les comportements et pour faire en sorte que les gens comprennent pourquoi ils ont besoin d'avoir des toilettes, pourquoi cela est important pour leurs enfants et comment cela va sauver des vies.

Centre d'actualités de l'ONU : Quels sont les liens entre la réponse rapide et la réponse à long terme?

Marc Vincent : Nous devons tous travailler ensemble pour résoudre la question du choléra, mais aussi apporter de l'eau propre à tous les enfants en Haïti. Nous avons d'excellents partenariats avec la DINEPA (Direction nationale de l'eau propre et de l'assainissement) et le Ministère de la santé, et nous avons de très bonnes relations avec les bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, l'Agence espagnole de coopération et la Banque interaméricaine de développement. Maintenant, il est important que nous soyons tous d'accord sur les priorités et que nous ayons tous pour objectif premier ces 16 collectivités prioritaires et assurions vraiment une bonne couverture. Un cas de choléra en Haïti, c'est un de trop. Un enfant qui meurt du choléra, c'est un de trop. Nous avons vraiment besoin d'éliminer cette maladie. Cela est évitable avec un financement adéquat. Avec un bon programme en place, nous avons vraiment de bonnes chances d'y arriver.

Centre d'actualités de l'ONU : Vous parlez de 'financement adéquat'. Quelle est son importance pour le long terme?

Marc Vincent : L'un des défis auxquels nous sommes confrontés est le financement des mécanismes de réponse rapide. Nous avons besoin d'un financement prévisible. Puisque le financement humanitaire est de courte durée, il est donc difficile de savoir d'une année sur l'autre combien d'argent nous sommes en mesure de planifier. Nous espérons mettre la réponse rapide dans une position de développement à long terme. Alors, beaucoup de ces mécanismes peuvent être utilisés pour prévenir les maladies d'origine hydrique et d'autres maladies contagieuses. Par conséquent, l'un des défis que nous avons est de mobiliser des fonds de développement afin de maintenir ces mécanismes en place et renforcer les capacités du Ministère de la santé.

Centre d'actualités de l'ONU : Du point de vue de l'UNICEF, dans quelle mesure l'investissement dans l'eau et de



l'assainissement pour prévenir le choléra et d'autres maladies transmises par l'eau peut-il avoir un effet d'entraînement dans d'autres domaines au-delà de la santé?

Marc Vincent: L'accès à l'eau et à l'assainissement affecte beaucoup d'autres domaines dans la vie d'un enfant et des communautés haïtiennes en général. Si vous avez de l'eau propre, cela vous permettra de réduire le nombre de maladies d'origine hydrique, vous ferez la promotion de bonnes pratiques d'hygiène, et cela vous permettra de réduire le taux d'absentéisme scolaire. Depuis 2010, plus de 700 enfants sont morts du choléra et plus de 100.000 ont été touchés. Si vous comptez quatre jours d'école en moins pour chaque cas suspect, nous parlons de centaines de milliers de jours d'école perdus en Haïti. Donc, cela a un impact sur l'éducation, cela a un impact sur la nutrition. Il existe de nombreux avantages à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Cela est crucial pour le développement.

10 FAITS SUR LE CHOLÉRA